

PROJETS DE PYLÔNES TÉLÉCOM : DAMPIERRE DOIT SE MOBILISER

Restons vigilants

La commune de Dampierre, ses élus et ses habitants doivent se mobiliser en étant informés sur la possibilité d'implantation irraisonnée et sans véritable concertation de pylônes télécom pour la téléphonie mobile 4G.

Plusieurs communes de France touchées par ces abus

Des opérateurs peu vertueux et plus attachés au rapport financier qu'aux habitants profitent des failles du système en place pour imposer des emplacements de construction de pylônes sans que la mairie et ses élus puissent réellement et concrètement s'y opposer.

Il ne s'agit pas de s'opposer au progrès mais de contrôler de façon concertée l'implantation de pylônes sur la commune.

Au départ, un PLU mal adapté et trop ouvert

Afin d'être totalement transparents avec les Dampierrois, nous vous dressons ci-dessous l'historique résumé des demandes effectuées sur la commune.

Pour pouvoir lancer en 2019 la réalisation d'un premier pylône Orange à proximité de la N12 et du Gérier (à distance raisonnable des habitations), notre PLU avait dû être remanié, avec le service de l'Agglo en charge de la rédaction du PLU, sur la base d'une possibilité anormale d'implantation sur l'ensemble du territoire et cela sans réserve en ne se préoccupant pas des zones : « Les équipements d'intérêt collectif ou de services publics ne sont pas réglementés ». Un premier pylône Orange est donc en cours de construction.

Sur demande de plusieurs opérateurs, des rendez-vous ont été pris dès notre élection en mai 2020 avec le maire accompagné de ses adjoints.

Dans un premier temps, il y a environ 2 ans, nous avons été notamment contactés par le Conseil Départemental avec Eure-et-Loir Numérique et une entreprise associée pour une demande d'installation télécom dans le cadre du New-Deal de l'époque qui consis-

taît à supprimer toutes les zones blanches du département et, à terme, en France. Ces constructions, en partie subventionnées, contraignaient les installateurs à y connecter les antennes des 4 opérateurs.

Après plusieurs échanges et recherches de terrains appartenant à la commune, finalement, le dossier New-Deal n'a pas abouti. En septembre 2020, nous avons de nouveau été sollicités par le Conseil Départemental accompagné d'un nouveau constructeur de pylônes (ATC France) pour l'opérateur Free nous proposant des choix sur des terrains privés à Sotheville.

Nous leur avons fait part de nos réserves quant au fait d'un 2nd pylône sur la commune et leur avons donc signalé que nous tenions à attendre le résultat de la couverture 4G du 1^{er} pylône Orange sur plusieurs hameaux avant toute autre construction éventuelle. Ils nous ont quand même proposé plusieurs implantations qui, déjà à ce moment, posaient problème car trop proches des habitations à Sotheville avec une atteinte à l'environnement de la vallée de l'Avre que nous voulons protéger au maximum.

Notre commune ne fait plus partie du New-Deal du département

Notre commune étant reconnue couverte par l'ensemble des opérateurs à hauteur de la demande d'État, nous ne sommes finalement plus considérés comme en zone blanche et sommes, de fait, sortis du New-Deal du département.

Cependant, et malgré nos réserves, une déclaration préalable (DP) nous a été envoyée fin février par ATC France sans être précédée d'un dossier d'information en mairie, comme il se doit. Ce dossier aurait permis d'informer concrètement les habitants. Nous avons appris que le Conseil Départemental avait cassé son accord avec la société ATC. Cette DP est traitée par notre service instructeur urbanisme à l'Agglo qui ne trouve, à ce jour, aucune possibilité d'exclure la construction de ce pylône dans cette zone malgré l'opposition majoritaire du maire et de ses élus.

D'autres pylônes pourraient être implantés

Si nous laissons la situation en l'état, sans les moyens de bloquer les constructeurs, ou de pouvoir négocier, nous serions susceptibles de supporter au moins 3 pylônes dont deux Orange et un Free, il ne manquerait dans cette hypothèse qu'un pour SFR et un autre pour Bouygues !

Le pylône de Sotheville principalement pour l'Eure (27)

Afin de ne pas bloquer la situation et après plusieurs échanges, nous avons, après recherche, proposé un terrain communal éloigné des habitations qui permettrait aux opérateurs de bien couvrir Dampierre. Nous leur avons proposé cette solution mais, pour le moment, ils la refusent. Et pour cause... ce qui les intéresse c'est de couvrir principalement la téléphonie mobile 4G sur le département de l'Eure (27) côté Acon... et nous nous y opposons. À l'Eure de trouver des solutions sans empiéter sur les communes du 28 et certaines zones à Dampierre.

Nous ne pouvons accepter cette situation préoccupante pouvant dénaturer notre environnement et apporter d'éventuelles nuisances significatives aux riverains concernés.

Nous souhaitons, par ce résumé, vous tenir informés en toute transparence de ce dossier.

Votre avis nous intéresse, merci de nous envoyer vos remarques par mail ou courrier à la mairie ou contacter les élus de votre hameau ou lieu-dit.

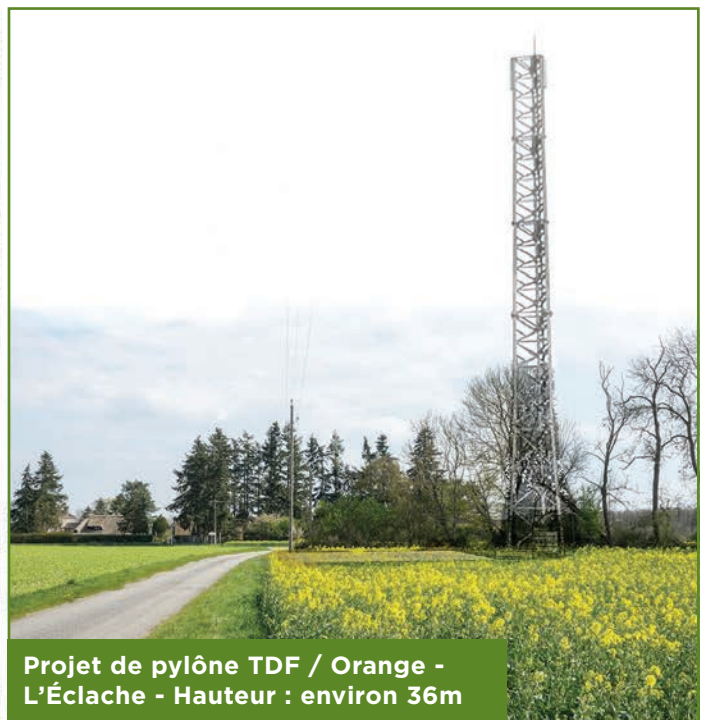
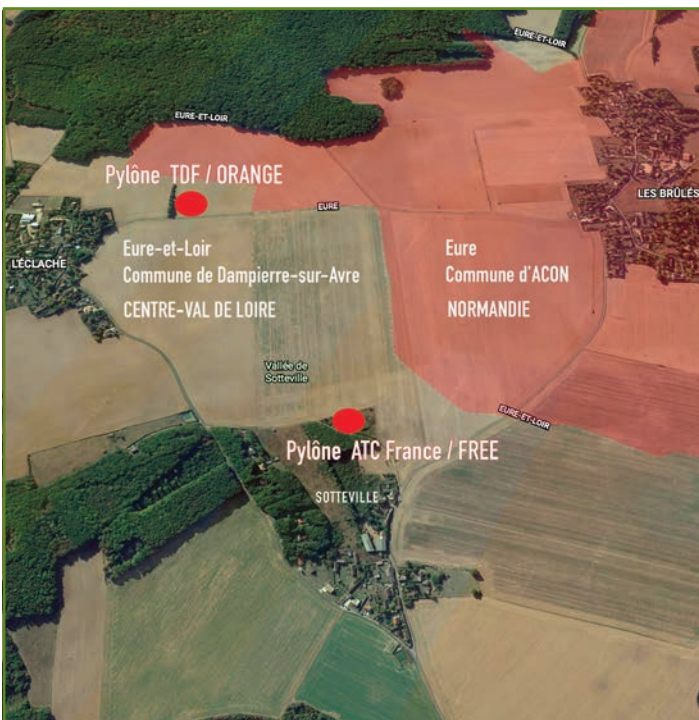
Une réunion d'élus sera organisée selon l'évolution et les résultats apportés par les différents services sollicités : Agglo de Dreux, AMR 28, Conseil Départemental, Député, Sénateur, Sous-Préfet.

Mairie de Dampierre-sur-Avre
10, Côte de Dampierre - Le Bourg
28350 Dampierre-sur-Avre
Tél. : 02 32 58 11 75
Courriel : mairie@dampierresuravre.fr

Dampierre-sur-Avre



Projet de pylône ATC France / Free
Sotteville - Hauteur : environ 36m



Projet de pylône TDF / Orange -
L'Éclache - Hauteur : environ 36m

PROJETS DE PYLÔNES TÉLÉCOM 4G À DAMPIERRE-SUR-AVRE :

1 PYLÔNE EN COURS DE CONTRUCTION PRÈS DE LA N12
ET 2 AUTRES À 723m L'UN DE L'AUTRE ET
À PROXIMITÉ DE L'EURE, POUVANT ÊTRE
INSTALLÉS DANS UN SITE PROCHE DES
HABITATIONS... DANS NOTRE COMMUNE
RURALE ET PAISIBLE.



Mairie de Dampierre-sur-Avre
10, Côte de Dampierre - Le Bourg
28350 Dampierre-sur-Avre
Tél. : 02 32 58 11 75
Courriel : mairie@dampierresuravre.fr